



OBSERVATOIRE DE LA BIODIVERSITÉ VÉGÉTALE DE NOUVELLE-AQUITAINE

Format Standard de Données Notice explicative

Objet

Ce document présente le format préconisé pour les transmissions de données floristiques, mycologiques et phytosociologiques.

Le respect des principes énoncés ici permet notamment de garantir la valorisation des données dans le système d'information dédié à l'Observatoire de la Biodiversité Végétale de Nouvelle-Aquitaine (OBV-NA). Ce format intègre les spécifications du Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP) dont le CBN Sud-Atlantique assure l'animation du pôle « *flore, fonge, habitats* » à l'échelle régionale.

Deux modalités de transmission

Les données peuvent être transmises au choix selon deux possibilités, détaillées plus bas :

1. Saisie directe en ligne sur le site de l'OBV (option à privilégier) ;
2. Transmission de fichiers numériques (tableur de données et fichiers SIG associés).

1. Saisie en ligne sur le site de l'OBV-NA

La saisie directe en ligne est l'option à privilégier. Elle permet en effet :

- un archivage permanent et illimité des données brutes telles que saisies par l'observateur et la possibilité pour celui-ci de modifier ses observations à tout moment ;
- une normalisation nomenclaturale instantanée avec la dernière version du référentiel taxonomique officiel préconisé par le Muséum National d'Histoire Naturelle (TAXREF), lequel est intégré à l'OBV-NA ;
- un contrôle de cohérence des observations par les botanistes du CBNSA ;
- la possibilité pour l'observateur d'extraire ses données, brutes et validées, au niveau de précision géographique maximale (couches SIG et tableur), sans perte d'informations et selon différents formats ;
- au final, un gain de temps substantiel pour l'administrateur des données communiquées, ainsi que pour le producteur de données.

Cette saisie en ligne nécessite une connexion nominative, après création d'un compte sur le site de l'OBV-NA.

2. Transmission de fichiers numériques

Les données et métadonnées peuvent être communiquées *via* la fourniture de tableurs (Excel®) dans les formats standards préconisés, associés au besoin à des fichiers SIG. Les formats sont disponibles et téléchargeables à l'adresse suivante : <https://obv-na.fr/ressources#reseau> (« Format standard de données FLORE-FONGE » et « Format standard de métadonnées FLORE-FONGE »).

Les coordonnées géographiques ponctuelles pourront être indiquées dans les tableurs Excel® (champs « Longitude » et « Latitude » de préférence dans les systèmes WGS84 ou RGF93/Lambert 93) ou dans une couche SIG de localisation. Dans ce dernier cas, un identifiant unique dans la couche devra être présent pour chaque objet (champ « ID_Geometrie ») afin de permettre le lien entre les données géographiques (fichiers SIG) et les informations attributaires (tableurs de données).

Dans le cas de la fourniture d'un fichier SIG :

- le format de livraison sera le *Shapefile* (.shp) ;
- les couches seront produites dans le système de projection Lambert 93 / RGF93 ;
- les objets devront respecter les règles topologiques suivantes :
 - les données doivent être regroupées dans des tables d'objet, chaque table d'objet ne contenant qu'un seul type d'objet graphique (ponctuel, linéaire, surfacique) ;
 - les objets surfaciques ou linéaires ne doivent présenter aucun croisement, auto-intersectant, ni arc pendant ; les objets surfaciques doivent être fermés ;
 - les objets surfaciques et linéaires ne devront pas chevaucher de limites communales ;
- pour une bonne exploitabilité des données, sauf cas particulier, la dimension des objets géographiques ne doit pas excéder 5 ha pour les objets surfaciques et 500 m pour les objets linéaires.

Les données peuvent être déposées sur l'OBV à cet endroit : <https://obv-na.fr/depot-fichier-index> (création d'un compte nécessaire), ou à défaut transmises à l'adresse suivante : contact@obv-na.fr